



Gouvernance au Togo

Séna Alipui : « toutes les privatisations ne sont pas mauvaises »

Lors de la dernière séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2020, les députés togolais ont voté favorablement pour que l'Etat cède 51% de ses parts au sein de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) à un groupe privé étranger. Cet acte est diversement apprécié ...



PAGE 3

INTERVIEW



Avec Noël Bataka, ministre togolais en charge de l'agriculture

«D'ici 5 ans, la filière avicole va générer 150 000 emplois décents et plusieurs milliards de FCFA»

Représentant plus de 40% du PIB du Togo et occupant près de 60% de la population active, l'agriculture togolaise est l'un des secteurs ...

PAGES 6&7

REPORTAGES



Petit mouvement d'humeur à Togo Terminal

Une initiative illégale d'un groupuscule d'employés "manœuvrés"

Le mouvement d'humeur de certains employés de Togo Terminal ce dimanche 5 juillet dernier semble de plus en plus bizarre et incompréhensible, depuis que la société a choisi de rompre le silence et de rétablir les faits dans un communiqué.

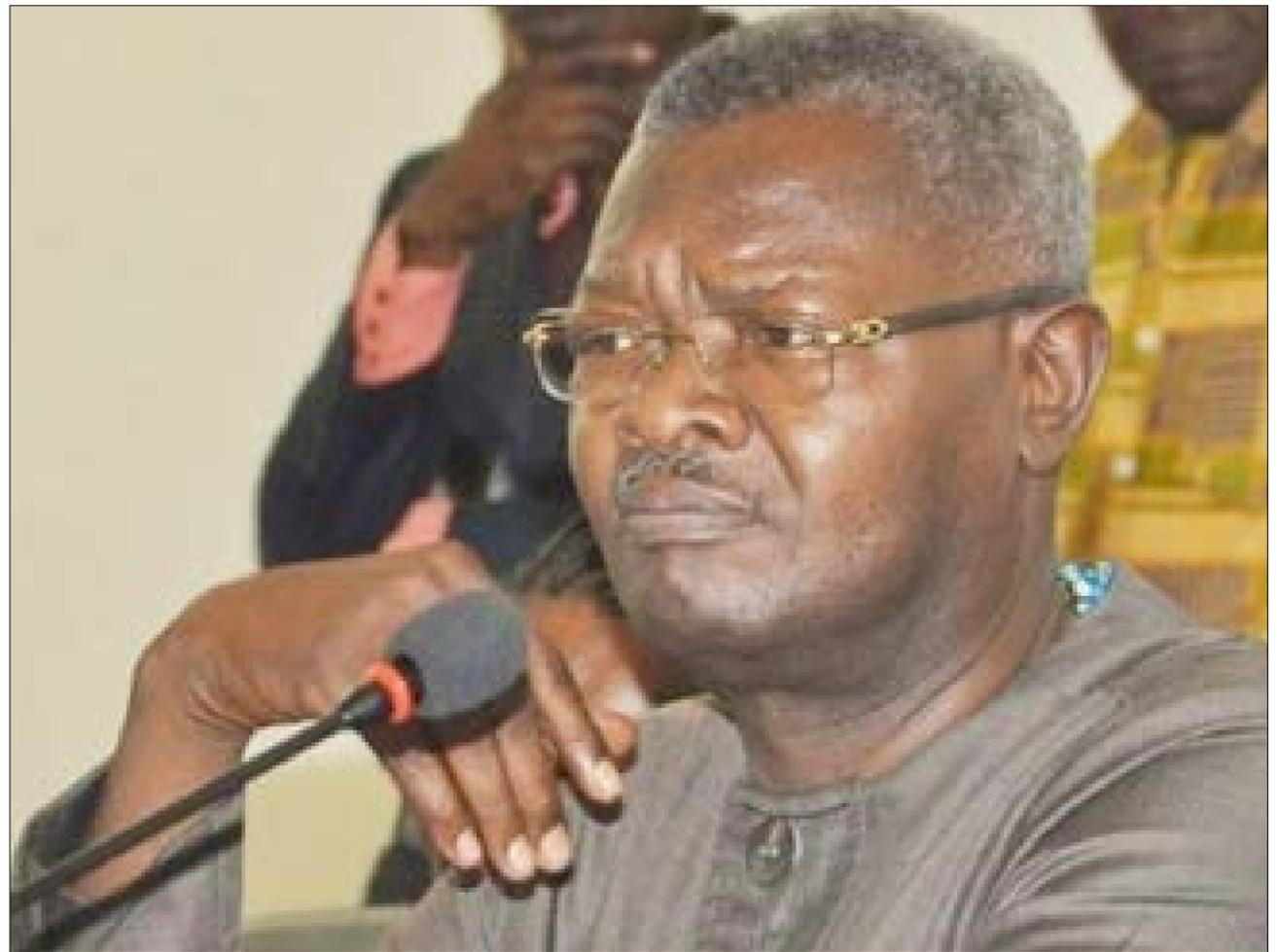
PAGE 11

Uemoa / Conjoncture économique

Le taux de croissance serait de 2,4% en 2020, contre une prévision de 6,6%

La crise sanitaire liée au coronavirus a des conséquences économiques sur ...

PAGE 5



Perdition de Agbéyomé Kodjo

Les divagations d'un retraité politique en recyclage

A travers une série de questions et réponses rendues publiques il y a quelques jours, l'ancien Premier ministre du Togo, Agbéyomé Messan Kodjo et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février 2020, finit par convaincre toute l'opinion nationale et internationale de son état de perdition avancée. Ce sont sans l'ombre d'un doute, les divagations d'un retraité politique en recyclage.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Lutte contre la Covid-19 / Le Togo fait mieux que plusieurs de ses voisins ouest-africains

La pandémie du coronavirus qui a atterri sur le continent africain au début de cette année, est source de fortunes diverses pour les pays. L'Afrique de l'ouest dont fait partie le Togo notre pays est aussi touchée. Les répercussions sur l'économie sont déjà palpables. Chaque pays a pris des mesures fortes pour affronter l'ennemie. Au plus fort de la bataille, l'on peut constater que le Togo fait mieux que ses voisins immédiats. Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait fait peur aux Africains en déclarant en mars dernier que le continent devait s'attendre au pire. A ce jour, comme les Africains aiment à le dire, « le mal qu'il appelait sur nous semble se retourner contre lui ». En effet, non seulement le continent dont fait partie le Dr Tedros est relativement peu touché, mais aussi, l'Ethiopien se retrouve sur une chaise éjectable. Sa gestion de la crise est source de polémique. Malgré leur résistance apparente au virus ...

PAGE 3

The Nest Afrique francophone

3 finalistes vont tenter de décrocher l'investissement ce 8 juillet

Le jury du concours The Nest Afrique francophone a sélectionné trois projets. Les initiateurs de ces projets vont essayer de défendre leurs idées et de convaincre le jury ce mercredi 8 juillet. La compétition de pitches de projets initiée par la Team RM, en partenariat avec Untapped se poursuit ce 8 juillet ...

PAGE 5



SOMMAIRE

Ghana / Présidentielle 2020
L'ancien président John Mahama choisi une femme comme colistière



P 4

Politique culturelle du Togo
Où en est-on à ce jour ?



P 9

Mise en œuvre de l'Accord de Paris
La relance économique doit s'aligner sur les plans climatiques nationaux



P 10

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Témoignages d'Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Lomé, notamment à Kégué Avéyimé, pour partager avec vous les témoignages d'une quarantenaire, Abra POULI, Bénéficiaire des deux cycles du Produit AGRISEF "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Kégué Avéyimé, quartier populaire de la ville de Lomé. Dans ce quartier réputé pour ses activités commerciales à haute intensité de main d'œuvre se concentrent d'innombrables bénéficiaires des produits du FNFI. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne, ce sont les témoignages d'une quarantenaire qui sont mis sous les feux de la rampe. Sa passion, l'élevage des volailles qu'elle a commencé depuis des années avec ses maigres moyens de bord. Mais les deux cycles du crédit AGRISEF qu'elle aura reçu du FNFI, par l'intermédiaire de la COOPEC AD, une des nombreuses institutions de microfinance partenaires du FNFI, lui ont permis de passer à échelle et de renforcer son activité qui aujourd'hui suscite admiration et encouragement.

"Mon rêve depuis toujours était de devenir au fil du temps une grande éleveuse de volailles, car j'adore ce métier. Pour moi,

regarder des œufs éclorement pour donner vie à des poussins dont je m'occupe et qui progressivement deviennent des poules ou des coqs, cela relève quelque peu du divin. Convaincu que ma passion était dans ce métier, j'ai débuté depuis les années 2000 à élever quelques poules pondeuses avec les moyens de bord. Mais comme vous pouvez l'imaginer, très tôt, j'avais besoin de plus de moyens pour pouvoir acheter davantage de poussins et de provende. C'est ainsi qu'un jour en traversant un grand carrefour de la capitale, j'ai aperçu un panneau géant du FNFI avec l'inscription suivante « AGRISEF, le crédit adapté au monde agricole ». Je suis resté quelques instants à observer l'image qui en quelque sorte constituait pour moi la chance que j'avais de pouvoir contracter un microcrédit."

Depuis ce jour, notre interlocutrice est plus confiante quant à son avenir, car elle a enfin

retrouvé des moyens d'espérer.

"Deux jours plus tard après quelques informations complémentaires chez certaines connaissances du quartier, qui elles étaient mieux informées sur les opérations du FNFI, j'ai décidé de me rendre auprès de la COOPEC AD. Une fois la bête, j'ai été bien sensibilisée et informée sur les produits du FNFI. Je me suis tout de suite senti éligible à ce produit et je me suis tout de suite senti intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière."

Une dynamique de l'inclusion financière qui passe par la constitution d'un groupe solidaire, une formation en techniques de création et de gestion de micro entreprise, un doping de capacités en gestion de crédits, notre interlocutrice aura suivi avec succès toutes les étapes jusqu'au bout. Sa ténacité et sa persévérance lui ont enfin ouvert la voie au précieux sésame.

"Après tout ce parcours, j'ai



Abra POULI

enfin obtenu un premier cycle de crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter en quantité des poussins ainsi que de la provende nécessaire pour leur nutrition. La petite somme qu'il me restait me permettait de faire face aux vaccins périodiques de mes volailles. J'ai porté à échelle mon activité, et comme vous pouvez le remarquer j'ai aujourd'hui des centaines de têtes de volailles. Bien sûr ce n'est pas encore suffisant, car les défis sont encore nombreux, mais par la suite, le second cycle de crédit que j'ai reçu m'a permis de pouvoir agrandir un tout petit peu mon poulailler

afin de pouvoir donner plus d'espace aux volailles. Je suis très heureuse quand je remarque jour après jour comment mon activité évolue. C'est une fierté pour moi de rentrer dans mon poulailler et de voir comment mes poules et mes coqs se promènent." Notre interlocutrice nous avoue être plus autonome et plus épanoui, et pour cause les deux cycles du crédit AGRISEF lui ont permis de prendre son destin en mains et de concrétiser son rêve. Un rêve qu'elle entend transmettre à la jeune génération à travers son savoir-faire.

KD.

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... les dirigeants du continent le plus vulnérable au monde ont très tôt pris des mesures dont la déclaration de l'Etat d'urgence sanitaire, la fermeture des frontières aux passagers, la mise en place d'un couvre-feu, un difficile confinement par endroits, l'acquisition de matériels de prévention et de prise en charge, la création de fonds de solidarité et de relance de l'économie, le soutien aux couches les plus vulnérables etc... tout cela a produit

des résultats les uns plus intéressants que les autres. Le Togo par exemple s'en sort selon les chiffres mis à jour le 6 juillet 2020 à 19h 05, avec 215 cas actifs, 450 cas guéris, 15 décès, ce qui fait 680 cas confirmés au Total. Selon le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordinateur de la riposte, les cas autochtones sont faibles. La plupart de ces contaminations sont connues des voyageurs et de leurs contacts. Pour le Dr Sossinou Awoussi,

secrétaire général du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et coordinateur adjoint de la riposte, les stratégies déployées par le Togo sont efficaces. Et il n'a pas tort, le pays fait mieux que ses voisins immédiats. Pendant longtemps le Togo est resté en dessous des 100 cas. Il a fallu que le Ghana déconfiner pour que l'on soit envahi par des compatriotes bloqués de l'autre côté, avec la flambée des contaminations. Dans

les pays voisins, la situation est plus alarmante. Le Ghana enregistre 21 077 cas confirmés, 16 070 guérisons, 129 décès. La Côte d'Ivoire compte à ce jour 10 996 cas au total, avec 75 décès. Le Bénin de Patrice Talon s'en sort avec 1199 cas confirmés, 845 sous traitement, 333 personnes guéries et 21 décès. Qu'en est-il du Burkina Faso ?

Au pays des Hommes intègres, l'un des premiers

touchés dans la sous-région, 1000 personnes sont atteintes par le coronavirus. 858 en sont guéries et 53 sont décédées. Que ce soit en Afrique de l'ouest, sur le reste du continent ou dans le monde entier, le Togo est l'un des rares qui a le mieux géré cette pandémie.

Il est certainement trop tôt pour crier victoire. Mais les résultats parlent d'eux-mêmes.

Edem Dadzie

Perdition de Agbéyomé Kodjo Les divagations d'un retraité politique en recyclage

A travers une série de questions et réponses rendues publiques il y a quelques jours, l'ancien Premier ministre du Togo, Agbéyomé Messan Kodjo et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février 2020, finit par convaincre toute l'opinion nationale et internationale de son état de perdition avancée. Ce sont sans l'ombre d'un doute, les divagations d'un retraité politique en recyclage.



Agbéyomé Kodjo

Qu'a-t-il encore au juste à prouver au peuple togolais pour le narguer autant ? Après avoir occupé de hautes fonctions dans ce pays et dirigé des régions financières qui ont été très mal gérées, Agbéyomé Kodjo prétend pouvoir gouverner le Togo et faire le bonheur de ses compatriotes. Pur mensonge ! Quel rôle a-t-il au juste joué dans l'entourage du général Gnassingbé Eyadema, lui le grand érudit, pour que

Faure Gnassingbé soit obligé aujourd'hui de tout refaire ?

Tout ce qu'il a su faire, c'est de s'assurer ses vieux jours et garantir l'avenir de ses enfants. Même ses frères dans le Yoto se plaignent, alors qu'il a été l'un des hauts dirigeants de ce pays. Premier ministre, président de l'Assemblée nationale, directeur général du Port autonome de Lomé (Pal), etc... mais tout cela pour quel résultat ? Rien du

tout. Et pourtant, il se permet de surfer sur les fantasmes d'une catégorie de Togolais complètement ignorante des vrais enjeux politiques du pays. Et les envies de vendetta d'un prélat en fin de vie aidant, monsieur Kodjo se croit encore à l'époque où il pouvait décider du sort de tout le monde.

Participer à une élection, c'est un droit pour tout citoyen jouissant de toutes ses aptitudes physiques et mentales. Toutefois, ne devient pas président d'un pays, qui le veut, mais qui peut. Le candidat de la Dynamique Kpodzro qui se dit vétérinaire en politique, devrait comprendre qu'il ne s'agit pas d'une partie de cache-cache. Les résultats de son parti aux législatives de 2018 et aux locales de 2019 auraient dû

lui mettre la puce à l'oreille et lui faire comprendre que lui-même et tous ceux qui le soutiennent avaient perdu d'avance. C'est juste une affaire de bon sens. Mais surtout, lorsque l'on se rend à une compétition électorale, l'on se soumet aux textes en vigueur et aux institutions compétentes.

Malheureusement monsieur Kodjo a outrepassé ses prérogatives et continue de se ridiculiser. La page de l'élection présidentielle de 2020 est tournée depuis les Togolais et la communauté internationale qu'il se vante d'avoir de son côté. N'a-t-il pas lu tous les messages de félicitations et de soutien reçus par le président de la République, son Excellence Monsieur Faure Gnassingbé

? Que représente aujourd'hui Agbéyomé Kodjo dans le protocole d'Etat ? Personne, rien du tout. Même son poste de député obtenu difficilement à la faveur du boycott des principaux partis de l'opposition en 2018, ne semble plus lui aller.

Qui peut-il emballer avec ses promesses démagogiques, en affirmant vouloir « récupérer sa victoire par tous les moyens légaux » ? De quoi dispose-t-il pour prouver sa prétendue victoire ? Son dispositif de compilation qui fut un fiasco ? « Même si tu n'aimes pas le lièvre, reconnais qu'il court plus vite que toi ». Agbéyomé Kodjo ferait mieux de revenir sur terre au risque de se retrouver dans un hôpital psychiatrique un jour.

TM

Dans une note qui lui a été adressée ce mardi 7 juillet 2020, la Cour d'Appel de Lomé a demandé à l'ancien Premier ministre et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2020, Agbéyomé Kodjo, de comparaître vendredi prochain devant le doyen des juges d'instruction de Lomé. «Le nommé Messan Gabriel Agbéyomé Kodjo, demeurant et domicilié à Lomé...est invité à comparaître devant le doyen des juges d'instruction de Lomé le vendredi 10 juillet 2020 à 9 heures, pour être entendu dans l'affaire le concernant », peut-on lire dans la note signée par le juge Awi Adjol.

Gouvernance au Togo

Séna Alipui : « toutes les privatisations ne sont pas mauvaises »

Lors de la dernière séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2020, les députés togolais ont voté favorablement pour que l'Etat cède 51% de ses parts au sein de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) à un groupe privé étranger. Cet acte est diversement apprécié au sein de l'opinion. L'honorable Séna Alipui, le président du groupe parlementaire Union des forces de changement (UFC) à l'Assemblée nationale, préfère voir les choses du bon côté.

Le Togo a enclenché une dynamique de privatisation dans plusieurs secteurs, il y a quelques années. Comme l'a reconnu l'honorable Alipui, certaines se sont déroulées moins bien que d'autres. Le cas de la Communauté énergie électrique du Togo (Ceet) qui était devenu Togo électricité entre-temps, fut un échec. Et aujourd'hui, l'Etat essaie lui-même de gérer le secteur de

l'énergie et cela marche. Pour un secteur aussi sensible, il est normal que l'Etat garde le monopole.

Mais, l'Etat pourra-t-il assurer la gestion de toutes ses sociétés ? Il faut préciser que le secteur privé est la locomotive de la croissance économique. Il faut donc promouvoir les initiatives privées. La mondialisation à laquelle l'on assiste depuis quelques années avec les

redressements venant de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, est plutôt favorable à la privatisation. L'on garde encore, il est vrai, de douloureux souvenirs des plans d'ajustements structurels des années 80. Mais les Etats africains n'ont-ils pas leur propre responsabilité dans la manière dont ils ont géré leurs ressources ? Les patriotes et

panafricanistes sont contre la privatisation. Ils ont leurs raisons. Un propriétaire doit pouvoir garder le contrôle de ses biens. Mais face aux problèmes de gestion et au besoin cruel de capitaux, ne faut-il pas accepter la privatisation tout en mettant en place les mécanismes permettant à l'Etat de contrôler et de reprendre la gestion si un problème surgissait ?

La privatisation par exemple de la Banque togolaise de développement (BTD) devenue plus tard Oragroup, se déroule plutôt bien. Cela conforte le président du groupe parlementaire

UFC dans sa position. « Il faut donner une chance au processus, soutenir la réforme jusqu'au bout. Ensuite, l'on fera les évaluations. On pourra toujours nationaliser à nouveau », affirme le député. Il y en a qui pensent qu'il faut privilégier le secteur privé national. En tout cas, les portes des différentes sociétés en privatisation ne sont fermées à aucun Togolais qui en a les moyens. Toutefois, l'honorable Alipui déplore le fait que l'on n'en trouve pas toujours. Autant donc se tourner vers l'extérieur.

Edem Dadzie

Ghana / Présidentielle 2020

L'ancien président John Mahama choisi une femme comme colistière

Ce sera Naana Opoku Agyemang au poste de vice-présidente de la République du Ghana, si d'aventure John Dramani Mahama est élu au soir du 7 décembre 2020 prochain. Ce choix, approuvé par le comité exécutif du parti lundi 6 juillet dernier, est le fruit de longs échanges internes face à des concurrents mais qui s'est finalement imposé au comité qui voudrait en faire un point central de la campagne du NDC à la prochaine présidentielle au Ghana.



John Mahama et Naana Opoku Agyemang

En effet, c'est la toute première fois qu'une femme est désignée colistière d'un candidat à la présidence en Afrique noire. Au Ghana, comme dans tous les pays d'Afrique de l'ouest qui ont un régime présidentiel caractérisé par la présence d'un président de République et d'un vice, jamais aucune femme n'a occupé ce poste.

Assurément que le Nationale Démocratique Congress (NDC) voudrait en faire un cheval de bataille pour la prochaine présidentielle dans le pays. Car, en portant le choix sur une dame, plutôt que sur les grands favoris du parti, notamment, Dr Kwabena Duffuor ou Alex Segbefia, le NDC voudrait renverser cette tendance manichéenne qui prévaut dans les démocraties naissantes et

rendre effectif la fameuse formule de la parité.

Féministe convaincue, femme humble et discrète selon son entourage, Naana Jane Opoku-Agyemang est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en langue, sciences et arts. Elle a été aussi la toute première femme à être vice-chancelière d'une université publique au Ghana, celle de Cape Coast. Sa proximité avec l'ancien président John Mahama la conduit à la tête du ministère de l'éducation entre 2013 et 2017. A coup sûr, John Mahama, en voulant rééditer l'exploit de reprendre les rênes du pays, veut aussi en faire une dirigeante de premier rang de sa nouvelle gouvernance s'il venait à être élu en décembre 2020.

T.M.

Burundi

Le nouveau gouvernement réduit à 15 crée des craintes au sein de la société civile

Les craintes se sont déjà fait sentir à la nomination du plus haut gradé de l'armée burundaise au poste de Premier ministre. Pour les burundais, le nouveau président veut résorber un tant soit peu la crise latente qui existait au sein de l'armée du vivant de Pierre Nkurunziza. Mais le nouveau gouvernement, bien que resserré à 15 contre 21 auparavant, contient non seulement que des proches du pouvoir, mais aussi des personnalités sous sanction internationales.

Désormais dirigé par le commissaire de police général, Alain-Guillaume Bunyoni, le nouveau gouvernement burundais crée des remous au sein de la société civile et de la communauté internationale. L'entrée au gouvernement du patron des Services de renseignement vient confirmer la mainmise des durs du régime sur le pouvoir, selon des diplomates et la société civile.

Si certains y voient un Gouvernement resserré autour du régime, d'autres par contre le tiennent pour un gouvernement militarisé. Car, au niveau de l'intérieur et de la sécurité publique, on retrouve le commissaire de police Gervais Ndirakobuca. Jusqu'ici patron du très redouté Service national de renseignement, une des pièces maîtresses de la répression sanglante orchestrée depuis le début de la crise de 2015, Ndirakobuca appartient à l'aile dure du groupe de généraux issus de l'ex-rébellion du CNDD-FDD qui contrôlent le pays d'une main de fer. Il est sous sanctions américaines et européennes pour son rôle dans de graves



Evariste Ndayishimiye

violations des droits humains documentées au Burundi. « La nomination de Ndakugarika, un surnom gagné durant la guerre civile et qui signifie littéralement, Je vais t'étendre raide mort, est un « choix de la continuité », selon des diplomates. Ils parlent d'un « mauvais signal ». Albert Shingiro considéré comme le « visage diplomatique » du pouvoir est récompensé pour services rendus et devient le nouveau chef de la diplomatie burundaise. Un membre de la communauté ultra-minoritaire de Twas, moins de 1% de la population et traités comme

des parias dans la société, entre pour la première fois de l'histoire dans un gouvernement burundais. Imelde Sabushimike devient ministre de la Solidarité nationale, des droits humains et du genre notamment.

Enfin, seulement cinq ministres restent de l'équipe précédente, dont le Dr Thaddée Ndikumana qui garde son poste à la tête du ministère de la Santé publique, malgré des accusations d'avoir minimisé la pandémie du Covid-19 qui sévit dans le pays.

T.M. et Rfi.fr

Mali / Crise politique

L'opposition claque la porte au dialogue proposé par le président IBK

La rencontre entre Ibrahim Boubacar Keïta et les leaders du Mouvement du 5 juin dimanche avait suscité de l'espoir. Elle laissait entrevoir un début de décrispation, car, pour la première fois depuis le début des manifestations, les contestataires ont accepté l'invitation du chef de l'État. Ils se sont rendus à Koulouba, au lendemain d'une rencontre entre IBK et l'imam Dicko, figure principale du mouvement. Mais le dialogue, sitôt noué, a été rompu.

Alors que la présidence s'est félicitée dans un communiqué de la tenue de la rencontre, estimant que « cette présence en soi est une victoire du Mali », les leaders de la contestation, eux, en sont sortis galvanisés. Ils se sont fendus d'un message ferme dans la soirée, malgré l'invitation du président à les inclure dans un gouvernement d'union nationale.

« Lors de cette brève rencontre, monsieur Ibrahim Boubacar Keïta a continué à faire la sourde oreille et preuve de mépris envers le peuple malien », écrivent-ils dans un communiqué. Et d'ajouter : « (Il) a royalement ignoré toutes les demandes et mesures contenues dans le « Mémoire » du 30 juin 2020, en renvoyant le M5-RFP à sa « majorité présidentielle », qui ne



Ibrahim Boubacar Keita

dispose d'aucun pouvoir et pour laquelle lui-même n'a, d'ailleurs, ni respect ni considération. »

Le mouvement de

contestation avait rendu publique mercredi dernier une liste d'exigences. En tête de celle-ci : la dissolution du Parlement

et la formation d'un gouvernement de transition, dont le mouvement désignerait le Premier ministre. Si la liste des revendications limitait considérablement les pouvoirs d'IBK, sa démission ne semblait plus être un préalable.

Mais après leur rencontre avec le chef de l'État, les leaders de la contestation sont revenus sur ce point. Ils ont annoncé une nouvelle manifestation à Bamako et dans d'autres villes du pays vendredi 10 juillet pour réclamer de nouveau le départ d'IBK.

T.M. et Jeune Afrique

Uemoa / Conjoncture économique

Le taux de croissance serait de 2,4% en 2020, contre une prévision de 6,6%

La crise sanitaire liée au coronavirus a des conséquences économiques sur les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Selon les prévisions, le taux de croissance devrait atteindre cette année 6,6%. Mais le coronavirus est passé par là.



Dans son rapport sur la conjoncture économique régionale dans l'espace communautaire, la commission de l'Uemoa indique que pour cette année 2020, l'Union afficherait un taux de

croissance de 2,4% contre une projection initiale de 6,6%. La commission précise que « cette contre performance serait, comme pour les autres régions du monde, imputable aux effets négatifs de la crise

sanitaire sur les économies des Etats de l'Union ».

Production industrielle, le Togo moins lotti

Pour le premier trimestre 2020, le Togo est le pays ayant connu une baisse de la production industrielle, alors qu'elle a progressé en Guinée-Bissau, au Mali et au Sénégal. Au cours de la même période, le chiffre d'affaires du commerce a baissé en Côte d'Ivoire, au Sénégal et progressé en Guinée-Bissau. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des services a baissé au Sénégal.

Les échanges extérieurs de l'Union, au premier trimestre 2020, ont été affectés par la crise sanitaire de la Covid-19. Les exportations des produits de l'Union ont augmenté de 7,7% comparativement au 4ème trimestre de l'année précédente. La progression des ventes de l'Union

résulte principalement des performances enregistrées dans tous les Etats à l'exception de la Guinée-Bissau, du Mali et du Niger. Les achats à l'extérieur des produits de l'Union, au premier trimestre 2020, ont baissé de 8,1% par rapport au dernier trimestre 2019, en lien avec les replis enregistrés dans tous les Etats membres en dehors de la Côte d'Ivoire (+6,2%) et du Togo (+2,2%), relève l'Uemoa.

Amélioration du solde budgétaire

En ce qui concerne les finances publiques, le solde budgétaire s'est amélioré au cours du trimestre sous revue. Dans le même temps, s'agissant des agrégats monétaires, la masse monétaire s'est globalement affichée en hausse en dépit de la baisse des actifs extérieurs nets et des créances sur les autres secteurs.

Pour cette même année, le Fonds monétaire international (FMI), prévoit une contraction de l'économie mondiale avec

une croissance de -4,9% contre 2,9% en 2019. Cette baisse est due à la crise sanitaire.

Les mesures de confinement et de fermeture généralisée des aéroports, des frontières terrestres et des chaînes de production ont des effets négatifs sur l'économie des pays. Mais l'économie mondiale devrait croître de 5,4% en 2021.

« L'Afrique subsaharienne, devrait également afficher un fort repli de sa croissance économique qui serait de -3,2% en 2020 contre 3,1% en 2019, même si le continent semble moins touché que les autres. En effet, presque tous les gouvernements ont pris des mesures pour freiner la propagation du virus qui ont un impact négatif sur l'activité économique. En 2021, la croissance économique devrait se situer à nouveau à 3,4% suivant les mêmes hypothèses retenues au plan mondial », précise la commission de l'Uemoa.

La rédaction

The Nest Afrique francophone

3 finalistes vont tenter de décrocher l'investissement ce 8 juillet

Le jury du concours The Nest Afrique francophone a sélectionné trois projets. Les initiateurs de ces projets vont essayer de défendre leurs idées et de convaincre le jury ce mercredi 8 juillet.

aux business angels. Ils essayeront de décrocher l'investissement et de bénéficier d'une grande visibilité internationale.

En effet, le concours a retenu l'attention de plusieurs jeunes entrepreneurs. « La Team RM et The Nest ont été émerveillés par le fort engouement manifesté par les jeunes entrepreneurs à notre compétition de pitches projets », indiquent les organisateurs de ce concours. Compte tenu de cet engouement, trois projets ont été retenus au lieu de deux pour la première promotion francophone.

Les trois projets ont été sélectionnés par un jury international composé d'experts basés à Paris en France, à San Francisco aux USA, à Nairobi au Kenya et à Lomé au Togo. Il s'agit notamment du

projet Easysoft Telecom qui propose des solutions digitales pour les opérateurs télécom initié par le Béninois Franc Agossou, de Semoa qui propose des solutions digitales pour les banques du Togolais Edem Adjagbo et de Biophyto qui propose des engrais et pesticides bio du Béninois Gildas Zodomé.

Un quatrième projet a aussi retenu l'attention du jury. Il s'agit du projet Tutoo+, une plateforme interactive d'apprentissage en ligne qui offre aux étudiants et aux jeunes diplômés des contenus en français. Le projet vise à renforcer leurs compétences techniques et non techniques à travers un contenu qualitatif abordable via une application mobile.

« Le jury a alors retenu de l'encourager à revenir vers The Nest dans les prochains mois, une fois l'application lancée » indique la conseillère spéciale du président de la République togolaise et fondatrice de la Team RM Reckya Madougou. L'objectif du think and do tank Team RM et de l'entreprise internationale de technologie à impact Untapped à travers le concours The Nest Afrique francophone est de booster les PME qui promeuvent de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Ce concours est une porte d'accès aux marchés des investisseurs providentiels (Business Angels) du monde.

La compétition de pitches de projets initiée par la Team RM, en partenariat avec Untapped

se poursuit ce 8 juillet avec une présentation des promoteurs des 3 projets sélectionnés



Entretien avec Noël Bataka, ministre togolais en charge de l'agriculture

«D'ici 5 ans, la filière avicole va générer 150 000 emplois décents et plusieurs milliards de FCFA»

Représentant plus de 40% du PIB du Togo et occupant près de 60% de la population active, l'agriculture togolaise est l'un des secteurs d'activités les plus porteurs. Dans un entretien exclusif au journal Togo Matin (dont voici la première partie), le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Noël Bataka, s'est exprimé sur les grands chantiers de l'agriculture togolaise et les défis face à la crise sanitaire du coronavirus au Togo.



Noël Bataka, ministre de l'Agriculture

Togo Matin : Nommé par décret présidentiel le 25 janvier 2019, quelles sont les grandes missions qui vous ont été confiées ?

Noël Bataka : Les missions sont de mettre en œuvre l'axe 2 du Plan national de développement (PND2021-2022), développer la transformation du secteur agricole et renforcer l'inclusion économique et sociale valorisant le capital humain. Des objectifs qui, s'ils sont réalisés, induiront une forte création de richesses et plus de cinq cent mille emplois.

Quelles sont les forces et les faiblesses de l'agriculture togolaise ?

Les forces sont la disponibilité des terres car nous avons 3,6 millions de terres arables et seulement 45% sont actuellement mises en valeur. Le potentiel est énorme, la main d'œuvre agricole importante. L'agriculture emploie plus de 70% de la population active togolaise. En ce qui concerne les faiblesses, le secteur agricole demeure structurellement fragile et sensible aux aléas climatiques. Il est à noter que l'agriculture togolaise est constituée à majorité de petits exploitants agricoles, qui ont encore d'énormes difficultés à accéder aux ressources productives (foncier, accès à l'eau agricole, aux financements agricoles et aux marchés), ainsi qu'à l'encadrement technique adéquat et la formation technique adaptée.

D'après le ministre Tchabinandi Kolani-Yentchare, « Les femmes rurales représentent au Togo,

56,4% des actifs agricoles et 43% des transformateurs des biens ». Les études de la FAO soulignent que, « les femmes ont moins accès aux crédits, les intrants et les services ».

Selon les données de votre ministère, 51,1 % des femmes travaillent dans le secteur agricole contre 48,9% d'hommes. Comment expliquez-vous le fait que les hommes soient plus au premier plan que les femmes ?

Le Togo a adhéré à plusieurs instruments internationaux prenant en compte les droits économiques sociaux et culturels ainsi que le genre, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination (Cedef) à l'égard des femmes est spécifique à la protection et à la promotion des droits des femmes.

L'article 14 de la Cedef met l'accent sur la protection spécifique des femmes rurales. Il fait obligation aux Etats parties de veiller à ce que la femme rurale bénéficie des mêmes opportunités que la citadine, vu le rôle important qu'elle joue dans la survie de la famille et dans le développement économique du pays. Les défis liés à la prise en compte du genre dans le secteur agricole vont au-delà d'une simple autonomisation des femmes. Il s'agit d'un développement dans le but de réaliser les engagements juridiques et politiques pris par le Togo en la matière. La prise en compte du genre contribue à la réduction de la malnutrition, à l'amélioration des conditions de vie des familles, au renforcement des

capacités des différents acteurs et actrices évoluant dans le secteur, à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

L'accès au foncier est l'une des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes du secteur agricole au Togo. Quelles actions menez-vous pour remédier à cela ?

Le problème foncier reste un défi à relever pour le gouvernement. Pour pallier le problème foncier, le gouvernement a mis en place à partir de 2011 des Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) pour l'installation des producteurs et productrices individuellement ou en groupe. Une priorité est donnée aux organisations des femmes ou mixtes (qui ont au moins 50% de femmes parmi leurs membres) dans la répartition. De nos jours, on dénombre au total 38 Zaap en exploitation sur toute l'étendue du territoire national pour 4344 emplois des jeunes dont 1835 femmes représentant 42,25% des producteurs. Depuis 2011, des cellules focales genre ont été mises en place dans tous les départements ministériels en vue de veiller à l'intégration du genre et à sa prise en compte dans les politiques, programmes et projets de développement et de coordonner les actions en la matière dans lesdits ministères. Le gouvernement travaille pour la transversalisation du genre dans le secteur agricole. Nous nous félicitons de l'initiative de la FAO et de la commission de la Cedeao à laquelle nous sommes partie prenante. L'évaluation de la situation du genre dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et dans la mise en œuvre du programme national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire (Pniasa) a été initiée en vue de s'assurer que les femmes bénéficient pleinement de la transformation du secteur agricole et la croissance agricole inclusive.

La cartographie de la fertilité des sols agricoles révèle que près de 90% des sols des Savanes et Kara sont très pauvres en potassium. Comment comptez-vous enrichir ces sols afin de les rendre plus productifs ?

On peut rendre ces sols plus productifs en utilisant des engrais NPK avec une teneur élevée en potassium ou en faisant des apports complémentaires en engrais

potassiques surtout en sulfate de potassium pour éviter d'acidifier les sols. Toutefois l'utilisation des engrais organiques et la restitution des résidus de récoltes sont des pratiques primordiales pour rendre plus efficace et efficiente toute fertilisation minérale. Le potassium est souvent présent dans le sol et dans les plantes sous forme d'ions K+. Malheureusement nos sols en sont déficients tout simplement parce que l'élément potassium (naturellement contenu dans les minéraux comme la kaolinite) a été pendant longtemps prélevé par les cultures sans qu'il y ait restitution au sol. La seule solution pour rétablir le niveau de potassium de nos sols agricoles est de : (1) pratiquer la restitution des résidus des cultures aux sols et (2) apporter des engrais potassiques (K₂SO₄ et KCl) aux cultures. Par exemple, la paille de riz est riche en potassium. Mais la longue période nécessaire à sa décomposition n'encourage pas les producteurs à l'enfourer dans le sol au moment du labour. Ils préfèrent soit l'enlever du champ soit la brûler.

La transformation et la consommation locale souffrent en raison du manque d'industries et de la concurrence. Quels sont les mécanismes pour pallier cette situation ?

D'ici cinq (05) ans, la filière avicole va générer cent cinquante mille (150 000) emplois décents, et plusieurs milliards de FCFA de chiffres d'affaires à condition que la volaille locale soit mieux distribuée. Aujourd'hui, si les importateurs prenaient les produits locaux au Togo, le secteur agricole connaîtrait une progression en flèche dans les prochaines années avec de milliers d'emplois pour la jeunesse togolaise. Selon les statistiques, les importateurs et distributeurs introduisent plus de 60 conteneurs de poulet au pays par mois. Pour booster la production locale, accroître l'économie nationale et créer de multiples emplois, nous avons eu des échanges avec les importateurs pour commercialiser les produits locaux.

C'est pour offrir toutes les chances de développement à la filière avicole que les autorités du secteur agricole ont sorti le 16 mai 2020, une note portant obligation de signature de contrat de fournisseur de volailles locales. Mais fonctionnant toujours avec pédagogie, un délai de quinze (15) jours a été accordé aux importateurs et distributeurs

de produits de volailles pour se conformer. Avec la mise en œuvre et le respect de cette mesure, c'est tout le secteur agricole togolais qui sera redynamisé dans les cinq prochaines années, et cela favorisera : la création d'emploi pour les éleveurs, les producteurs de maïs et soja qui vont fournir des matières premières ; l'augmentation de la production de volaille locale ; la création d'emploi dans les abattoirs et une hausse de la croissance économique.

De plus, la consommation de ces volailles locales est bonne pour la santé et leur conservation ne nécessite pas l'utilisation des produits chimiques. Il faut signaler que l'autorité n'agit pas de son propre gré en prenant cette mesure, mais ceci s'inscrit dans la vision du gouvernement, notamment la réalisation du Plan national de développement (PND) dans son axe 2, qui prévoit la promotion et la valorisation des produits agroalimentaires locaux.

Comment parvenez-vous à satisfaire les jeunes entrepreneurs agricoles togolais ?

L'outil de développement de compétences « Camp du Futur » a été couplé avec celui de « Simulgames », une plateforme numérique de formation massive basée sur des jeux de simulation sur mobile. Elle permet aux producteurs d'acquérir et d'améliorer leurs connaissances sur les bonnes pratiques culturales dans les filières de cacao, du riz et du maraichage, aussi bien en français que dans les langues locales, notamment en Ewé et en Kabyè. Grâce à cet outil didactique, des centaines de personnes poursuivent aujourd'hui les formations de manière ludique, améliorant ainsi leurs connaissances sur les meilleurs itinéraires techniques pour avoir les meilleurs rendements dans leurs exploitations. La capitalisation des outils utilisés et les ressources humaines nationales mises à contribution ont permis de disposer d'une cinquantaine de personnes ressources qui ont pu démultiplier la formation dans treize autres camps du futur durant la période de janvier à février 2020 sur toute l'étendue du territoire pour toucher près de 15 000 acteurs qui ont vu leurs capacités renforcées. Tous les plans d'affaires finalisés à l'issue de ces formations, sont pour certains en train d'être mis en œuvre et d'autres en cours d'études au Mifa pour permettre aux promoteurs d'être soutenus financièrement dans la concrétisation de leurs idées de projets.

Depuis le 06 mars 2020, le Togo est confronté au coronavirus. Comment cette crise sanitaire

a-t-elle impacté le secteur et la mise en œuvre des projets ?

A l'heure où les Etats à travers le monde sont amenés à prendre de plus en plus de dispositions limitant les mouvements aussi bien des hommes que des marchandises, le risque de voir augmenter le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnel de nos populations est évident. En effet, les restrictions des déplacements ont handicapé l'accès des unités de transformations aux matières premières ainsi qu'au matériel et aux équipements pour maintenir un niveau soutenable de production et de transformation des produits agricoles, de même que l'exportation des produits agricoles et l'approvisionnement des marchés de consommation.

La crise a aussi limité les transactions entre les bassins de production et les milieux urbains fragilisant les capacités des commerçants qui animent les marchés ruraux et les petits producteurs qui n'ont pas pu écouler leurs produits surtout les produits maraîchers et les céréales telles que le maïs qui sont toujours sous les bras de certains producteurs. La crise a limité aussi les transferts monétaires de la diaspora et le préfinancement que des commerçants ont l'habitude de faire aux producteurs. Ceci limite les capacités de ces derniers à investir pour lancer leur nouvelle campagne agricole.

Face à la pandémie, quelles sont les mesures de riposte pour amortir le choc agricole subi ?

Le gouvernement s'est engagé avec les partenaires, pour aider et amortir le choc de la crise sanitaire sur les activités agricoles et accompagner l'Etat dans le domaine agricole dans la mise en œuvre du plan de riposte agricole, covid-19. Etant entendu que le secteur tertiaire va subir une forte baisse, seule une croissance du secteur primaire en général et de l'agriculture en particulier pourra soutenir l'économie et fournir les quantités de produits pour maintenir la sécurité alimentaire dans le pays. Il va de soi que la transformation locale des productions vienne compenser la baisse des importations que l'on observe déjà. Pour ce faire, le gouvernement s'est organisé pour soutenir et relancer les activités des différents maillons des différentes chaînes de valeur agricoles dans le but de créer et de consolider les emplois, d'augmenter les revenus des producteurs agricoles afin d'éviter qu'ils ne rebasculent dans l'extrême pauvreté.

Ainsi, le gouvernement met en œuvre un programme de facilitation d'accès aux producteurs en

accompagnant des agrégateurs à fournir aux producteurs des kits d'intrants sous forme d'un crédit que les agriculteurs auront à rembourser à travers un mécanisme de collecte et de mise en marché des productions par ces agrégateurs.

Qu'est-ce qui est fait à ce jour pour rendre le dispositif durable ?

Afin de rendre le dispositif fiable et pérenne, il est procédé entre autres : à la mise en place de la base de données des agrégateurs par filière à laquelle sont affiliés des groupes d'entente solidaire de producteurs identifiés et enregistrés dans les villages par chaque agrégateur, une connaissance plus fine des clients avec une meilleure organisation à travers le lien chaque producteur à un seul agrégateur, une structuration des chaînes de valeur permettant de mieux retracer chaque acteur et ce, avec l'appui des services techniques sur le terrain, l'organisation des acteurs en interprofessions assortie de contrats signés entre eux et le Mifa. Il est également le relèvement du niveau de collaboration entre tous les acteurs de la chaîne, la facilitation d'accès aux producteurs agricoles de semences de variétés à haut rendement à l'instar de semences hybrides, l'aménagement et la maîtrise de l'eau de manière progressive dans les bassins de production et le déploiement des kits d'irrigation, la sécurisation foncière à travers la mise en place de zone d'aménagement agricole planifié (Zaap), ainsi que la planification de périmètres de production dédiés à des cultures suivant les potentialités évaluées à travers la carte de fertilité des sols.

D'autres actions sont-elles prévues par le Plan national de développement ?

En outre le plan prévoit des kits de production dans les filières animales, halieutiques et dans la transformation et commercialisation des produits agricoles et alimentaires. Ce dispositif rénové et plus efficace a pour finalité de mitiger les risques dans le secteur agricole et offrir ainsi aux institutions financières une meilleure lisibilité des opportunités du secteur en terme d'accroissement des cycles de production, la rentabilité des exploitations axées désormais sur des outils modernes de gestion avec une traçabilité accrue via la digitalisation. Pour y arriver, le gouvernement a sollicité des institutions bancaires et de structures de financement décentralisées le financement des agrégateurs ainsi que les entreprises agricoles engagées dans le processus aux côtés de l'Etat.

Le gouvernement togolais reste convaincu que la mobilisation des ressources pour renforcer les activités agricoles, dans un contexte économique fortement impacté par la Covid-19, devra contribuer à maintenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans notre pays et à soustraire les petits producteurs, les jeunes et les femmes de la vulnérabilité et de la précarité.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face sur le terrain en cette période de coronavirus ?

Malgré la situation nous avons la responsabilité de rester aux côtés des producteurs pour les accompagner à avoir accès aux facteurs de production (intrants, mécanisation, etc.) et les aider à trouver des solutions aux problèmes de marchés.

Vous avez récemment échangé avec vos pairs d'Afrique sur la sécurité alimentaire en cette période de crise sanitaire de la Covid-19. Quelles sont les résolutions prises pour y parvenir ?

Nous avons fait cas des différentes mesures prises par le gouvernement togolais face à la pandémie de la Covid-19 pour la réussite de la campagne agricole 2020-2021 notamment, la facilitation de l'accès aux facteurs de production, la promotion de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Les ministres ont réitéré l'engagement de l'Afrique à éliminer la faim d'ici 2025. La commissaire de l'Union africaine, H.E. Josefa Leonel Correia Sacko, a réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner la mise en œuvre des plans nationaux de riposte, en collaboration avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

Quels sont les mécanismes mis en œuvre pour une bonne gestion de « l'après-covid » ?

Pour une bonne gestion de cette pandémie, le gouvernement a procédé à la facilitation de l'accès aux facteurs de production (130 tracteurs sur toute l'étendue du territoire national, 100.000 tonnes d'engrais, et des semences améliorées, des crédits agricoles à travers le Mifa, l'accompagnement des producteurs, etc.), la promotion de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

Propos recueillis par Attipoe Edem Kodjo

Débat du jour

Comment réagir dans la situation suivante ?

Vous avez prêté 40.000 francs à un ami il y a deux ans MAIS il a toujours refusé de vous rembourser; ce qui a réellement affecté votre amitié. Vous l'avez récemment supplié de vous payer 20.000F et d'oublier le reste, parce que vous avez des problèmes financiers.

Il vous a dit qu'il ne pouvait trouver que 15.000F et que c'est tout ce qu'il avait pour vous.

Vous avez senti que vous n'aviez pas d'autre choix que d'accepter. Et vous lui avez donné votre numéro de compte pour qu'il vous fasse un virement.

Le lendemain, en vérifiant votre solde, vous vous rendez compte que vous avez reçu 150.000 F.

Vous n'en croyez pas vos yeux, mais il s'agit bien de 150.000 F.

Vous prenez votre téléphone, et là vous tombez sur 53 appels manqués et 27 messages dans lesquels il vous supplie de lui renvoyer 135.000 F, en vous disant qu'il voulait envoyer 15.000 mais qu'il a ajouté un zéro par erreur.

En tant que croyant consacré, allez-vous:

1. Renvoyer 135.000 F?
2. Récupérer vos 40.000 F?
3. Garder les 150.000 F pour lui donner une bonne leçon ?
4. Faire autre chose?

Morale

LE SERPENT ET LA SCIE

Un serpent pénétra dans une menuiserie. Alors qu'il se faufilait dans ses recoins, il passa par dessus une scie et se blessa légèrement. Sur le coup, il s'est retourné et a mordue la scie, et en mordant la scie, il s'est gravement blessé dans sa gueule. Alors ne comprenant pas ce qui lui arrivait et pensant que la scie l'agressait, il décida de rouler autour de la scie pour l'étouffer avec tout son corps en la serrant de toutes ses forces, c'est ainsi que hélas il finit par être tué par la scie.

Des fois on réagit dans la colère en pensant blesser ceux qui nous ont fait du mal, mais on réalise après tout qu'on se blesse nous même.

Dans la vie il vaut mieux quelques fois ignorer des situations, ignorer des gens, ignorer leurs comportements, leurs paroles.

Des fois il vaut mieux ne pas réagir pour ne pas subir des conséquences qui peuvent être parfois meurtrières ou nuisibles.

Ne laisse pas la haine prendre le dessus de ta vie car l'amour est plus fort que tout.

Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

Blagues

QUELLE VIE !!!

Ton avocat espère que tu aies des ennuis.
Ton docteur espère que tu tombes malade.
La police espère que tu deviennes un criminel.
Le prof espère que tu sois né stupide.
Le fabricant de cercueil espère que tu meurs.
Seul le voleur te souhaite la prospérité dans la vie afin qu'il puisse te voler.
STP, embrasse le voleur à côté de toi.
Il est ton seul et vrai ami.
C'est la journée internationale des voleurs.
Fais comme moi, envoie ce message à tous les voleurs que tu connais.
Moi, ça m'a été envoyé par erreur...



Yayi et Talon ont souffert et ils sont devenus présidents.
La façon dont je souffre ces derniers temps on dirait que 2021 crie mon nom...qui voulait être la première dame ici ???

Je suis chez les voisins..ils sont sur le point de manger..je vois 4 assiettes mais nous sommes 5..je me demande lequel de leur enfant n'a pas faim

Citations du jour

1) « Le secret du bonheur, voyez-vous, ne se trouve pas dans la recherche du surplus, mais en la capacité de jouir de moins. »

2) « Le secret du changement, c'est de concentrer toute votre énergie non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir. »

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaas; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Politique culturelle du Togo

Où en est-on à ce jour ?

La politique culturelle a pour objectif général d'asseoir les bases du développement culturel et artistique et de l'orienter de manière à maximiser durablement son impact sur une vaste gamme d'objectifs de développement. D'après le site d'information de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la politique culturelle du Togo a été adaptée par décret n° 2011-46-PR en date du 30 mars 2011. Cependant, le paysage culturel togolais stagne.

De façon spécifique, la politique culturelle propose de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel et de favoriser la créativité. Aussi cette politique vise-t-elle à créer les cadres et les conditions appropriés du développement culturel et artistique, ainsi qu'à œuvrer à la promotion des industries culturelles et créatives. De plus la politique culturelle d'un pays envisage de promouvoir la dimension économique de la culture et démocratiser l'accès à la culture.

Justement, la politique culturelle du Togo se veut donc inclusive dans la mesure où

toutes les couches socioprofessionnelles (les jeunes, les femmes, les communautés de base, la société civile, le secteur privé et la diaspora) seront des leviers aux initiatives de développement culturel. Il est urgent de questionner l'attention accordée aux festivals, au théâtre, à la musique, à l'art plastique, à l'artisanat et à l'architecture, au cinéma, à la littérature ou encore les industries culturelles au Togo.

Pendant la mise en œuvre de la politique culturelle togolaise, de nombreux défis ont été identifiés à l'instar des défis institutionnels (réformes, élaboration de politiques sectorielles, décentralisation culturelle,



renforcement des services administratifs, etc.) ; des défis financiers; du renforcement des capacités des acteurs; et de la sensibilisation. Au bilan des mesures prises par le pays dans le cadre cette mise œuvre de la politique culturelle initiée par l'Unesco, il faut croire que le Togo a toujours du mal à surmonter les défis pour l'application effective de ces mesures culturelles. Il est évident qu'avec l'adoption de la politique culturelle, il y a eu la

création en 2009 et la dotation en 2013 d'un fonds d'aide à la Culture au Togo, mais où en le Togo avec le Fonds d'aide à la culture (FAC), le Plan stratégique national et décennal de l'action culturelle au Togo (2014-2024) ?

Qu'en est-il aujourd'hui du Programme de coopération dans le domaine de la culture, des politiques sectorielles (politique du livre et de la lecture, statut de l'artiste, révision de la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins, le code

du cinéma) ou encore l'inventaire des biens culturels immatériels et matériels ?

Par ailleurs, les ressources allouées pour l'atteinte des résultats de la mise en place de la politique culturelle sont celles contenues dans le budget annuel du ministère en charge de la Culture. Ce montant varie d'année en année. En 2015, il était de 7 678 054 000 F CFA alors qu'en 2016 il est évalué à 7 950 319 000 F CFA.

Nadia Edodji

Musique / Santrinos Raphaël feat Zeynab

« Waa », douce amazone béninoise amoureuse du Togo

Il ne cesse de multiplier les collaborations avec les artistes d'ici et d'ailleurs. Le jeune Santrinos Raphaël ne semble pas dormir sur les lauriers. Ce jeune chanteur a compris que seul le travail permet de se distinguer dans la société. Le titre « Waa », fruit de collaboration entre lui et la Béninoise Zeynab, sorti le 03 juillet dernier, résonne un peu partout dans les lieux de rencontres de la capitale togolaise. Le featuring entre le jeune Santrinos Raphaël et la diva Zeynab célèbre l'union et la fraternité entre deux peuples, le Togo et le Bénin.



L'information de la sortie du morceau « Waa » a fait un effet

de tombe sur les réseaux sociaux. Chose promise, chose due. Le son « Waa

» du Togolais Santrinos Raphaël et la Béninoise Zeynab est disponible sur les plateformes de téléchargement comme « YouTube » et attire les mélomanes du Togo, du Bénin ou encore de l'Afrique de l'ouest.

Une composition en français et en fon (langue béninoise), le morceau « Waa » témoigne la maturité des deux artistes. S'agissant du beat, il est un mélange de sonorités « RnB », du « Zouk » ou encore de l'« afrobeat ».

Littéralement « Waa » signifie « Viens » en fon, la langue la plus parlée au Bénin. « Douce amazone béninoise amoureuse du Togo je suis. Je savais pas qu'un natif d'Aného pourrait tomber amoureux de moi... T'es passé tu m'as remarqué. Tu t'es arrêté pour me regarder. Pour te dire vrai j'étais dépassée. Je ne pouvais que te parler, on dirait que tu m'as envoûté... », est un extrait très intéressant du single Waa.

Sur le plan musical,

Santrinos Raphaël et Zeynab ne sont pas de la même génération. Si Zeynab fait partie de « l'ancienne école », Santrinos Raphaël est de la « nouvelle école »

Santrinos Raphaël, de son vrai nom Atassé Elpidio Hounou fit ses premiers pas dans la musique togolaise en 2012 au Collège St. Joseph. Jeune artiste togolais du moment, il est sollicité sur des projets musicaux de taille au Togo comme dans la sous-région. Il a à son actif des morceaux à succès comme « Mawu na », « Fiançailles », « Bellifornia », « Crois en moi ». Evoluant sous la houlette du label « Mansa Groupe », Santrinos sortit en 2018 son premier album baptisé « Crois en moi ».

S'agissant de Zeynab, elle est une chanteuse béninoise de world music, née en septembre 1975 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle quitte Abidjan, à sa majorité, pour continuer ses études à Cotonou au Bénin.

Pendant les journées

culturelles de concours interscolaires, elle fait en 1995 la rencontre de l'orchestre « Super Quartz » qu'elle intègre. C'est le début de sa carrière musicale, grâce à ce groupe avec lequel elle eut l'occasion de travailler en côtoyant plusieurs artistes de renom béninois et internationaux. De son vrai nom Oloukèmi Zeynab Abibou, Zeynab sort son 1er album en 2002 intitulé « Intori » qui en langue yoruba veut dire « Parce que ou Pourquoi », un album composé de quatorze (14) titres, et est nominée aux « Kora Awards » dans la catégorie « Meilleur espoir Féminin ». Puis en 2004, elle sort son 2ème album intitulé « D'un endroit à l'autre », un album contenant également 14 titres et qui bénéficie de la collaboration de la star congolaise de la chanson Lokua Kanza. En 2005, Oloukèmi Zeynab Abibou est sacrée « Meilleure Artiste Féminine » de l'Afrique de l'Ouest aux Kora Music Award.

N. E.

La Grande muraille verte

Un projet pharaonique nécessitant 3,6 milliards de dollars par an d'ici 2030

Pour faire face aux effets des changements climatiques et reconstituer la biodiversité, les pays africains ont initié l'ambitieux projet de la grande muraille verte depuis 2007. Mais où en est-on à ce jour ? Selon les Nations unies, si l'on veut atteindre les objectifs escomptés d'ici 2030, il faudrait encore plus d'investissements : 3,6 milliards de dollars par an.

La Grande muraille verte est le programme phare du continent africain pour combattre les changements climatiques et la désertification et lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Elle peut transformer les vies de millions de personnes par la création d'une vaste mosaïque de paysages verts et productifs à travers l'Afrique du nord, le Sahel et la corne de l'Afrique.

Adoptée par l'Union africaine en 2007, l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel rassemble plus de 20 pays africains ainsi que des organisations internationales, des instituts de recherche, la société civile et des organisations communautaires. La

Grande muraille verte ne doit pas être vue comme un mur d'arbres pour retenir le désert. Cette idée qui a initialement inspiré l'initiative a laissé place à une mosaïque de pratiques durables d'utilisation des terres. Par ailleurs, le mur est une métaphore pour exprimer la solidarité entre les pays africains et leurs partenaires.

« Nous devons promouvoir des économies vertes et durables, et pour ce faire, nous devons intensifier la réhabilitation et les avantages qu'elle apporte sur les moyens d'existence », déclarait il y a quelques jours le directeur de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu. Le projet pharaonique de la muraille verte vise la création de

10 millions d'emplois verts d'ici 2030 et le stockage de 250 millions de tonnes de dioxyde de carbone.

Tout cela, à travers la reforestation et la restauration de quelque 100 millions d'hectares le long de 8000 kilomètres du sud du Sahara et du Sahel.

Plus de moyens pour plus de résultats

À ce jour, 20 millions d'hectares de terres ont été restaurés, et pour atteindre l'objectif fixé pour 2030, il faut restaurer au moins 8,2 millions d'hectares de terres chaque année, pour un coût annuel estimé à 3,6 milliards de dollars. Parmi les réalisations figure l'initiative de restauration avec la plantation massive d'arbres sur 15 millions d'hectares de terres dégradées en Éthiopie, accompagnée



Une représentation du positionnement de la muraille verte

de programmes pour l'amélioration du régime foncier. Au cours de la première décennie du programme, 25 000 hectares de terres dégradées ont été restaurés au Sénégal et plus de 11 millions d'arbres ont été plantés.

Au Nigeria, la restauration s'est déjà étendue sur plus de cinq millions d'hectares avec des programmes qui ont permis la création de 20 000 d'emplois. Au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Soudan, plus de 120 communautés ont participé à la restauration de quelque 4 500 hectares de terres sèches et dégradées, avec

plusieurs millions de plants et des semences de 50 espèces d'arbres locaux.

La FAO a indiqué qu'au cours des cinq dernières années, elle a aidé à restaurer plus de 50 000 hectares de terres stériles dans plus de 400 communautés de plusieurs pays et a amélioré les moyens de subsistance de près d'un million de personnes. « Le projet africain est emblématique et son esprit devrait être étendu à une grande muraille verte pour les villes, qui s'étendrait à d'autres continents », a ajouté monsieur QU.

Edem Dadzie

Mise en œuvre de l'Accord de Paris

La relance économique doit s'aligner sur les plans climatiques nationaux

Petit à petit, la relance économique post-Covid-19 semble prendre forme, même si c'est avec beaucoup de craintes. Il ne faudrait toutefois pas que les gouvernants oublient les objectifs de l'Accord de Paris. Le changement climatique et ses impacts n'ont pas fait de pause. Les Nations unies et d'autres organisations demandent que l'on aligne les plans de relance économique sur les plans climatiques nationaux.



La relance doit être favorable à la planète

Les dirigeants des Nations unies, de la Commission européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et d'autres organisations ont appelé les gouvernements à aligner leurs plans de

relance économique sur les travaux relatifs aux plans climatiques nationaux, les fameuses Contributions déterminées au niveau national (CDN) prévues cette année dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

L'on sait en effet que conformément à l'Accord de Paris, chaque cinq ans les Etats parties communiquent leurs contributions en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur ses activités. L'article

9 stipule : « chaque partie communique une contribution déterminée au niveau national tous les cinq ans conformément à la décision 1/CP.21 et à toutes les décisions pertinentes de la Conférence des parties agissant comme réunion des parties au présent Accord de Paris et en tenant compte des résultats du bilan mondial prévu à l'article 14 ». L'Accord de Paris ayant été adopté en 2015, 2020 est la première étape du renouvellement des engagements. Et les parties sont conviées à faire preuve de plus d'ambition.

« Nous sommes à un moment où une augmentation significative du niveau d'ambition en matière de climat est nécessaire. La pandémie représente un défi supplémentaire pour l'action climatique en général et pour la préparation de nouveaux CDN ou de leurs mises à jour. L'action en faveur du climat ne peut en effet pas être retardée. C'est pourquoi l'échéance des CDN demeure », réitère la secrétaire exécutive

de l'ONU climat, Patricia Espinosa.

Une première évaluation de l'impact de la pandémie sur l'action climatique mondiale, réalisée par le Forum de partenariats pour les CDN, a révélé que la diminution de l'attention et des ressources compromettrait déjà les efforts des pays pour faire face à l'urgence climatique. Cela veut dire que la situation sanitaire actuelle annihile déjà les efforts en faveur du climat.

Il faudra donc redoubler d'ardeur et aller plus vite. Cela ne sera pas évident, dans un contexte où les intérêts économiques nationaux vont davantage primer. Malgré tout, Patricia Espinosa garde un certain optimisme. « D'une certaine manière, l'échéance de 2020 et la crise du Covid-19 représentent également une opportunité », pense-t-elle. « La réponse du monde à la Covid-19 peut aider à travailler à la réalisation des objectifs à long terme en matière de climat et de développement en général », a-t-elle ajouté.

TM et CCNUCC

Développement durable

Le Pnud et le Togo, une coopération autour de trois axes prioritaires

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), bureau du Togo, vient de rendre public son rapport comptant pour l'année 2019. Il en ressort que la coopération entre le Togo et l'organisme onusien s'articule autour de trois axes principaux. Et naturellement, l'institution dirigée par Aliou Mamadou Dia s'inscrit dans la dynamique du Plan national de développement (PND 2018-2022).



Faure Gnassingbé et Aliou Mamadou Dia (à droite), lors du lancement d'un projet dans le cadre du PUDC

Le Pnud et le Togo mènent une coopération agissante autour de trois axes prioritaires : améliorer la gouvernance pour accroître la participation des citoyens ; promouvoir un mode de croissance profitant à tous, ainsi que l'accès aux services de base ; renforcer la gestion

des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques.

L'organisation a ainsi contribué au renforcement des capacités des institutions de la République, à la promotion des droits de l'Homme, au rapprochement des services publics des citoyens, au nouvel élan du processus de décentralisation, à la consolidation de la paix et à l'appui à la prévention de l'extrémisme violent, à l'amélioration de l'égalité des genres, la promotion de la coopération sud/sud, la promotion de l'excellence au sein des médias, le soutien à la formation des cadres, la promotion de l'entrepreneuriat etc... et surtout l'appui à la mise en œuvre du PND.

« Durant l'année 2019, les actions soutenues par

le Pnud ont contribué à relever le niveau de développement humain dans de nombreux domaines, contribuant ainsi à l'axe 3 du PND (Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion) », a indiqué le ministre de la Planification du développement et de la Coopération, Mme Demba Tignokpa, dans la préface du rapport.

L'un des grands chantiers initiés par le Pnud avec l'Etat togolais ces dernières années, est le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) lancé en 2016. L'organisation poursuit avec plusieurs projets dont la mise en place d'un laboratoire d'accélération en fin d'année dernière.

Edem Dadzie

Petit mouvement d'humeur à Togo Terminal

Une initiative illégale d'un groupuscule d'employés "manœuvrés"

Le mouvement d'humeur de certains employés de Togo Terminal ce dimanche 5 juillet dernier semble de plus en plus bizarre et incompréhensible, depuis que la société a choisi de rompre le silence et de rétablir les faits dans un communiqué.

Dans le communiqué Togo Terminal tout en exprimant sa disponibilité à écouter tous les membres de son personnel explique tout d'abord que le groupe d'employés qui a tenté de bloquer les activités portuaires pour protester contre une augmentation des salaires, a organisé un mouvement d'humeur « sans aucun préavis et non conforme aux procédures légales, règlementaires et conventionnelles ». Il s'agit donc à lire le communiqué, d'un mouvement « illégal et illégitime ».

Les faits

Ce que réclament le groupe d'employés est quand-même bizarre, car, ces derniers protestent contre une « augmentation des salaires qu'il juge non conséquente », alors que dans les faits, la direction générale de Togo Terminal en accord avec les délégués syndicaux a décidé en fin d'année 2019, d'une augmentation des salaires. Cette revalorisation des rémunérations, explique

la compagnie, prend en compte les différentes catégories suivant les spécificités des postes.

« En janvier 2020, les primes de logement ont été revues à la hausse pour toutes les catégories. Au mois de Mai 2020, le processus de rallongement de la grille a été entamé avec un avancement de 3 échelons pour toutes les catégories. En plus, la Direction Générale de Togo Terminal soucieuse du bien-être de son personnel, a également enclenché le processus de revalorisation complète des salaires malgré la situation socioéconomique complexe liée à la crise sanitaire actuelle caractérisée par une baisse des activités dans tous les secteurs notamment portuaires. A la fin du mois de Juin, le salaire perçu a été augmenté avec un rappel de 5 mois, à compter de janvier 2020. Pour rappel, en 2019, des réajustements des salaires avaient été faits pour une grande partie du personnel. En plus de nombreuses



autres mesures incitatives, chaque année, la Direction Générale procède à une

réactualisation des salaires pour s'assurer du mieux-être de son personnel »,

explique Togo Terminal dans son communiqué.

La Rédaction



tm
TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !

Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?



Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



* Jours ouvrés



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19

